

# Annulez facilement votre billet d'avion avec nos options FLEX !

Les billets d'avion ne sont généralement pas remboursables en cas d'annulation. **Chez nous** c'est possible, puisqu'en choisissant une de ces formules, **vous avez la garantie d'être remboursé du montant de votre billet d'avion** en bon d'achat, si vous annulez. Et rien de plus simple car il n'y a **aucun motif ni justificatif** à nous fournir !

## FreeFlex

**50%** du montant de vos billets remboursés en bon d'achat

- Annulation jusqu'à **7 jours** avant le départ
- **Toutes les causes SAUF** la cessation d'activité d'une compagnie aérienne
- **Aucun motif/justif** à fournir

## TotalFlex

**100%** du montant de vos billets remboursés en bon d'achat

- Annulation jusqu'à **la veille du départ**
- **Toutes les causes SAUF** la cessation d'activité d'une compagnie aérienne
- **Aucun motif/justif** à fournir

Dès l'annulation confirmée par nos équipes, vous recevrez le bon d'achat valable un an, **immédiatement** par mail.

### CONDITIONS DE NOS OPTIONS FLEX :

. Pour faire valoir la **FreeFlex**, l'annulation doit être confirmée à **+ de 7 jours du départ** du 1er trajet de votre dossier et concerne l'intégralité des trajets inclus dans la réservation. Le client sera alors **remboursé en bon d'achat, de 50 % du montant TTC** de son (ses) billet(s) d'avion (taxes aériennes incluses).

. Pour faire valoir la **TotalFlex**, l'annulation doit être confirmée **jusqu'à la veille du départ** du 1er trajet de votre dossier et concerne l'intégralité des trajets inclus dans la réservation. Le client sera alors **remboursé en bon d'achat, de 100 % du montant TTC** de son (ses) billet(s) d'avion (taxes aériennes incluses).

. La demande d'annulation peut se faire **par téléphone** auprès de notre service Clients, au numéro qui figure dans vos documents de voyages (prix d'un appel local), ou **via notre formulaire de contact**.

. A l'issue de la validation de votre annulation par nos agents, vous recevrez immédiatement par mail la référence de votre bon d'achat **valable un an**, correspondant selon la formule choisie à **50%** ou **100%** du montant de votre billet TTC (hors options et assurances).

. Le bon d'achat est utilisable pour une prochaine réservation de vol, à effectuer **uniquement sur ce site**.

. Le bon d'achat **contiendra un code**, à renseigner lors de votre prochaine réservation de vol, et la réduction s'appliquera automatiquement sur le montant total.

. Il expirera à l'issue de la période de validité et ne pourra être remplacé, échangé ou remboursé.

. Le bon d'achat est non-fractionnable et utilisable en une seule fois.

. Pas de minimum d'achat. Si la valeur de votre bon d'achat est supérieure à la valeur totale de votre nouveau dossier, vous ne pourrez pas obtenir d'avoir ni de remboursement du reliquat de votre bon.

. Le bon d'achat est nominatif, il ne peut être utilisé qu'en faveur d'un dossier sur lequel figure au moins un des passagers éligibles.

. Le bon d'achat est non cumulatif avec un autre bon d'achat ou toute autre offre promotionnelle.

. Le bon d'achat se substitue à tout autre remboursement et en l'acceptant le client ne pourra donc prétendre à des remboursements complémentaires en numéraire.

. Si vous avez opté pour un paiement en 4 fois, merci de noter que vous restez redevable de votre engagement contractuel auprès de notre partenaire Banque Casino, et que vos mensualités continueront d'être prélevées jusqu'au solde total de votre dossier.